



Cameroun, Côte d'Ivoire, Sierra Leone, Liberia

Manifestations et blocage dans les plantations africaines Vincent Bolloré reçoit les revendications à Paris

Dans trois pays d'Afrique, les riverains des plantations contrôlées par le groupe Bolloré ont organisé des actions de blocage et perturbation simultanées le jour de l'AG des actionnaires. A Paris, Vincent Bolloré a reçu en mains propres la lettre de revendications portée par des ressortissants des pays concernés.

Blocages et occupations. Ce mercredi 5 juin, plusieurs centaines de villageois libériens occupent les terrains de la plantation SRC, des paysans et chefs traditionnels camerounais se sont rassemblés devant le siège de la Socapalm à Douala. Une manifestation de riverains a été bloquée par les FSI (Forces de Sécurité Intérieures) en Côte d'Ivoire alors qu'ils marchaient vers l'usine centrale. La manifestation a été annulée en Sierra Leone pour raisons de sécurité. Ces différentes entreprises appartiennent à la holding luxembourgeoise Socfin, qui est contrôlée par le groupe Bolloré. Pour se hisser à l'échelle de la multinationale, ils ont décidé de coordonner leurs luttes.

Vincent Bolloré « s'engage » pour les populations riveraines

A Paris, Vincent Bolloré est sorti personnellement de l'AG pour recevoir les revendications. « *Notre groupe prend au sérieux sa responsabilité sociale. Je m'engage à faire le nécessaire pour répondre au mieux aux demandes des populations locales* » a-t-il affirmé aux Camerounais, Ivoiriens et Congolais venus avec le ReACT (Réseau d'Action Concertée Transnationale), l'AFASPA (Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique) etc. au siège du groupe. Les revendications sont similaires du Cameroun au Sierra Leone. La première : protection de l'espace vital de 250 ha de terres cultivables autour des villages riverains pour les paysans locaux. Les surfaces plantées des sociétés africaines de la Socfin sont en effet passées de 87 303 à 99 683 ha en 2 ans. La seconde : compenser cette privation de terres par des services sociaux tels que les y engagent les conventions et baux concédés par les Etats africains. L'interdiction d'accès des riverains aux centres de santé de la Socapalm au Cameroun avait par exemple été un motif de soulèvements réguliers.

Une négociation transnationale à venir ?

« *Cette première action internationale n'est que le début. Nous sommes déterminés à faire respecter nos droits et M. Bolloré devra finir par l'entendre* », affirme Emmanuel Elong, porte-parole du Synaparcam, le syndicat des paysans riverains de la Socapalm au Cameroun. « *M. Bolloré nous a reçu, maintenant nous demandons que soit organisée une négociation transnationale, avec des représentants des riverains de tous les pays concernés* », explique David Ngangang, membre de la délégation parisienne intervenue au siège de Bolloré lors de l'AG des actionnaires.

Contacts en Afrique :

Cameroun, Emmanuel Elong, porte-parole Synaparcam : 00 237 74529387

Porte-Parole en France : David Ngangang 06 33 02 46 52

